

Questions orales

qu'il voulait prendre tous ces points en considération et donner ensuite son opinion au cabinet avant de faire une déclaration à la Chambre, si besoin en est.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, ma question découle en réalité de celle qu'a posée le député qui m'a précédé. Elle s'adresse au premier ministre. Dirait-il si on envisage ce que j'ai proposé il y a une, deux ou trois semaines, à propos des propensions du Service pénitentiaire à laisser la porte ouverte aux détenus et de la création d'une commission royale d'enquête, car il s'agit d'une question très sérieuse qui expose l'administration de la justice à des critiques généralisées?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, cette question me semble expliciter celle que le chef du Nouveau parti démocratique vient de poser et ma réponse est dans les mêmes termes.

M. Diefenbaker: Il semble difficile d'obtenir une réponse du premier ministre. Je ne lui demande pas de faire appel à son imagination, mais pourrait-il répondre à ma question? Le Cabinet a-t-il étudié la question? Qu'il le dise, au lieu de donner des réponses sarcastiques comme il le fait régulièrement à la Chambre.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: La parole est au député du Yukon pour une question supplémentaire.

LA SÉCURITÉ AU QUÉBEC—DEMANDE D'ÉLARGISSEMENT
DU MANDAT DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE

M. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le ministre de la Justice. Compte tenu de l'annonce faite par un porte-parole du solliciteur général selon laquelle une commission d'enquête se composant de trois hommes sera établie pour examiner la sécurité des pénitenciers de la province de Québec, ainsi que de la répugnance évidente du gouvernement d'élargir cette enquête pour inclure tout le pays, le ministre voudrait-il, au moins, assurer à la Chambre que la Commission d'enquête sera chargée d'examiner les désordres récents qui se sont produits dans les pénitenciers de Millhaven, Cowansville, Saint-Vincent-de-Paul, Dorchester et Prince-Albert et aussi nous faire connaître les attributions actuelles de la Commission.

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, certes, je peux transmettre ces doléances au solliciteur général, mais je pense qu'en maintenant cette enquête dans un cadre assez étroit, on a pour but de traiter des questions spécifiquement en cause ici. Les plus grandes questions sont importantes et le solliciteur général attache beaucoup d'importance, comme il l'a signalé plus tôt à la Chambre, à l'ensemble de la question du moral, mais il songe à la nature d'une enquête plus vaste, qui pourrait être nécessaire à l'égard de toutes ces questions.

● (1430)

M. l'Orateur: A l'ordre. Je vois, j'en suis certain, au moins dix députés qui demandent à poser des questions supplémentaires. Comme tous ne peuvent avoir la parole en même temps, nous pourrions peut-être avoir deux ou trois autres questions supplémentaires. Le député de Yukon demande à poser une question supplémentaire. Il aura la parole; le député de Skeena aura son tour. Nous allons ensuite essayer de terminer la première ronde de

[M. Trudeau.]

questions et nous reviendrons ensuite aux autres députés qui voudront poser des questions supplémentaires à ce sujet.

M. Erik Nielsen (Yukon): Je voudrais poser une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Étant donné les retards dont le gouvernement actuel a fait preuve dans le cas des enquêtes antérieures sur les prisons, le premier ministre peut-il assurer la Chambre que le rapport auquel donnera lieu cette enquête sera soumis directement à la Chambre au lieu de l'être au ministre ou au gouvernement?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur, je ne puis donner cette assurance.

LES ÉVASIONS DE PRISONNIERS—LA COMPÉTENCE DU
COMMISSAIRE FAGUY—DEMANDE D'ENQUÊTE

M. Frank Howard (Skeena): J'aimerais poser une question supplémentaire au ministre de la Justice, monsieur l'Orateur. Comme il est évident qu'il faudrait tenir deux enquêtes, l'une sur les évasions de ces jours derniers et l'autre sur la compétence générale de l'administration pénitentiaire, le ministre de la Justice ou le solliciteur général demanderont-ils la tenue d'une enquête sur la compétence du commissaire Faguy, étant donné que c'est de là que semble provenir le problème?

L'hon. Otto Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je n'accepte pas les prémisses de la question du député, qui semble tout au moins préjuger du motif même de l'enquête et des nombreux facteurs qui peuvent avoir donné lieu aux graves problèmes que nous connaissons. J'estime que ce serait une erreur de partir d'un préjugé sur la nature du problème.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je donne la parole au député de Saint-Hyacinthe pour une dernière question supplémentaire, après quoi nous poursuivrons la première ronde des questions. J'accorderai plus tard la parole au député de Burnaby-Richmond-Delta, puis au député de Calgary-Nord, et à d'autres désireux de poser des questions à ce sujet.

LA PRÉTENDUE ÉMISSION DE PASSEPORTS SPÉCIAUX À
DES DÉTENUÉS ÉVADÉS—ON DEMANDE QUE DE NOUVEAUX
PASSEPORTS NE SOIENT PAS ACCORDÉS

[Français]

M. Claude Wagner (Saint-Hyacinthe): Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire au secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Considérant que l'un ou plusieurs des évadés présentement recherchés ont bénéficié de passeports spéciaux à l'occasion de leur plus récente évasion, le ministre a-t-il donné des instructions précises pour qu'un nouveau passeport ne soit pas émis?

[Traduction]

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Non, monsieur l'Orateur, je n'ai pas donné d'instructions dans ce sens. L'honorable représentant se souviendra que lorsqu'on l'a fait auparavant, c'était pour aider à arrêter les criminels, et ils ont été arrêtés.

Des voix: Oh, oh!

[Français]

M. Wagner: Monsieur le président, je désire poser une autre question supplémentaire au secrétaire d'État aux Affaires extérieures.